

COLLOQUE Loango

INSTITUT
FRANÇAIS

HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES AUX ANTILLES »

Conférence de Myriam Cottias

« LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES AUX ANTILLES »

Conférence de Myriam Cottias

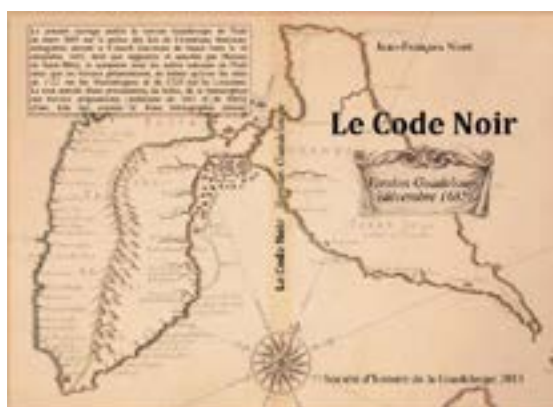
« L'oubli offense, et la mémoire,
quand elle est partagée,
abolit cette offense. »

Édouard Glissant

Une nouvelle région du Monde, 2006

À l'est de la Pointe-Indienne, entre Loubou et Foutoulès, sur une carte établie par Pierre Vennetier, en 19681, se trouvent le nom de deux lieux qui résonnent singulièrement dans le pays loango pour quiconque connaît l'histoire atlantique.

En effet, non loin de l'entrepôt des captifs au port de Loango se trouvent la « Martinique » et la « Guadeloupe » dont le nom évoque des terres Caraïbes dans les Petites Antilles, abordées par Christophe Colomb entre 1493-1495 et 1502, ultérieurement colonisées par les Français à partir de 1635.



La traite des captifs d'Afrique entre Loango et Luanda vers les Amériques a été importante pour l'ensemble de la région représentant 44% des captifs, entre 1776 et 1850 (avec des caractéristiques propres : environ 70% sont des hommes).

Ce mouvement de traite qui comprend la région de Loango-Luanda aux Antilles françaises n'est pas le seul moment de migration forcée outreatlantique car celui-ci s'est poursuivi au XIXe siècle.

Entre 1857 et 1862, la maison Régis Aîné rachète à Loango des contingents de personnes venant du fleuve Congo : environ 5 373 personnes sont embarquées vers les Amériques (2) .

Certains se sont implantés définitivement en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane mais d'autres sont revenus. J'aimerais présenter, dans un premier temps,

l'histoire globale de la déportation des Africains, pour, ensuite, explorer la notion de « retour » vers le Continent.

I- L'HISTOIRE DE LA DEPORTATION DES AFRICAINS

Les termes d'esclavage et de mondialisation au sein d'un complexe atlantique ne se fait qu'à partir de la fin du XV^e siècle. La première « Economie-monde » selon la notion définie par Immanuel Wallerstein, entendue comme mise en relation transcontinentale de sociétés, s'est réalisée en reposant sur deux éléments.

D'une part, la traite, signifiant anciennement le « commerce », de populations issues de sociétés africaines et d'autre part, la demande, en Europe, de nouveaux produits de consommation comme le tabac et le sucre qui remplace le miel après les Croisades. Ce que l'on a appelé « l'économie de plantation », production de la canne à sucre par une main d'œuvre esclave, est d'abord développée aux Açores, à Sao Tomé et aux îles du Cap Vert après 1486 par les Portugais, puis dans les Amériques.

En effet, la colonisation des espaces et des sociétés des Amériques - atteintes par Christophe Colomb à partir de 1492 grâce à l'appui des souverains de Castille, Isabelle et Ferdinand les Catholiques - se fait à partir de l'expérience portugaise associant production du sucre et traite des Africains. Un partage du monde est opéré, dans un premier temps, entre Portugais et Espagnols. Par le Traité de Tordesillas, en 1492, le pape Alexandre VI partage le monde en une zone espagnole correspondant aux Amériques, et une zone portugaise, constituée par l'Afrique et le Brésil puis les Moluques.

Dans un second temps, au XVI^e siècle (1533 pour la France avec François Ier), les autres puissances maritimes d'Europe se lancent, elles aussi, dans le commerce mondialisé.



Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, entre 13 millions de femmes et d'hommes sont tirés d'Afrique de l'Ouest, dans une zone comprise entre la Sénégambie et l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est (pour environ 1 million) pour être déportés principalement vers le Brésil (40% des captifs de traite) et vers les îles des Antilles (60%). Ce nombre total qui a été beaucoup débattu ne tient pas compte des captifs morts avant leur arrivée dans les ports d'Afrique ; il pourrait s'élever à 7 millions pour l'ensemble de la période.

A cela s'ajoute la traite sur les côtes de l'Afrique orientale et l'Océan Indien qui s'élève à plus d'un million d'hommes et de femmes. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la traite a été organisée par un acte de commerce international espagnol dénommé « Asiento ».

Contre une redevance, l'Espagne attribuait à des particuliers ou des compagnies, l'exclusivité du droit de traiter des esclaves. Le Portugal, l'Angleterre, la Hollande et la France l'ont détenu successivement.

1 *Pointe - Noire et la façade maritime du Congo - Brazzaville*, ORSTOM, Paris, 1968.

2 Céline Flory, *De l'esclavage à la liberté forcée: histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIX^e siècle*, Paris : Karthala, 2015.

David Eltis, David Richardson, *New Haven, London* : Yale University Press, 2010, p.4-5.

DES SYSTÈMES DE TRAITE DIFFÉRENTS



Dans l'Atlantique Nord, le commerce dit « triangulaire » prévalait. Des armateurs ou des sociétés commerciales privées ou étatiques établies dans les grands ports d'Europe armaient des navires en produits négociables sur les côtes africaines contre des captifs.

Les produits qui permettaient aux Européens d'établir des relations commerciales avec les royaumes africains, étaient des produits manufacturés de qualité, issus de la circulation des marchandises à un niveau mondial: des alcools, des chevaux, des fusils mais aussi des tissus (appelés « indiennes » car ils étaient à l'origine importés du sous-continent asiatique), des cauris qui servaient de monnaie dans les royaumes d'Afrique et étaient aussi importés de la région indo-pacifique (Mozambique, Kenya, Zanzibar, Iles Maldives, sud de l'Inde, Philippines et Malaisie). Les produits textiles français constituaient un second choix. A l'arrivée dans les ports de traite sur la côte ouest-africaine, ils étaient troqués contre des captifs qui, après la traversée de l'Atlantique, étaient vendus dans les ports d'une zone comprise entre le Chesapeake et la Colombie. Leur prix était converti en denrées coloniales qui repartaient vers l'Europe pour être commercialisées.

Dans l'Atlantique Sud, c'est le trafic en droiture qui était utilisé, surtout à partir du milieu du XVIII^e siècle. Sans passer par les métropoles coloniales, l'échange captifs-denrées coloniales s'est fait depuis la Sénégambie et le golfe de Guinée, dans un

premier temps, et ensuite depuis l'Angola, vers le Brésil, dans un second temps, dans une zone comprise entre Pernambouc et Rio de Janeiro. Un échange bilatéral entre Bahia, Pernambouc et le golfe de Guinée s'est organisé autour de la farine de manioc, du tabac, d'eau-de-vie de canne à sucre.

Dans l'Océan Indien, la traite était organisée à partir des côtes de Madagascar et d'Afrique orientale vers Madagascar, les Mascareignes (Ile Bourbon et Ile de France), les Comores et dans l'empire d'Oman. Elle connaît deux époques : la première, au XVIII^e siècle, avec une économie de plantation sucrière, et la seconde, au XIX^e siècle, avec le développement des plantations de clous de girofle, de noix de coco et de céréales, surtout à Zanzibar, de dattiers à Oman.

Dès la fin du XVIII^e siècle, la systématisation du travail esclave dans les économies modernes fondées sur la circulation des personnes et des capitaux a induit une conception du monde centrée sur l'Europe par rapport à laquelle se définissait des périphéries. Elle recouvrait tous les domaines de la pensée et de conception de l'Autre.

L'expérience coloniale esclavagiste a, en effet, donné une nouvelle sémantique à la notion de race.



D'un marqueur d'appartenance à un groupe, à un ensemble, le terme a désigné des personnes ayant la « même » apparence physique et, à l'origine, le « même » statut civil, celui d'esclave ou celui de « propriétaire d'esclave ».

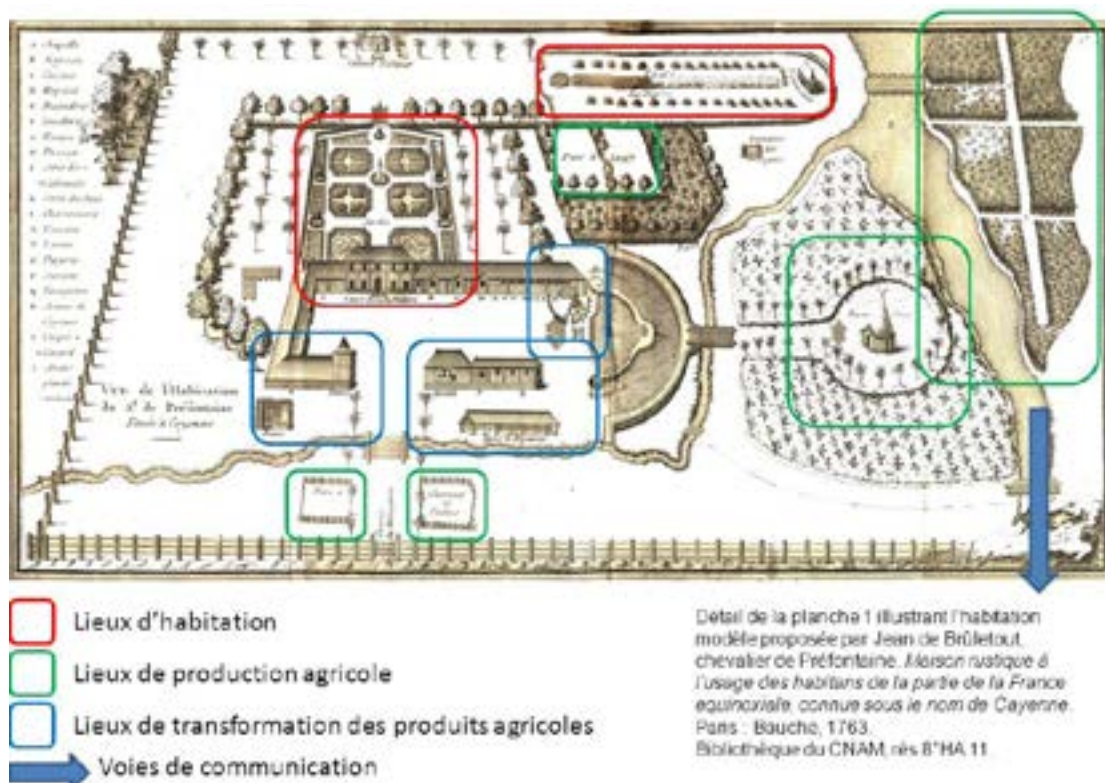
Combinée cependant au statut servile ou à celui de « libre », elle a fondé localement, dans chaque colonie des Amériques, une hiérarchie raciale selon un continuum où le « Blanc-libre-propriétaire d'esclave » était mis en position de supériorité par rapport au « Noir-esclave » placé au bas de l'échelle.

Dans les discours, toutes les catégories intermédiaires y étaient placées en fonction de critères où le facteur racial (plus ou moins « blanc ») primait sur le facteur social (plus ou moins riche).

Cette mêmeté, superposition parfaite entre couleur et statut civil et racial, était dans les faits compliquée. Par métissage des populations, héritages de propriétés, compétences économiques, talents et inventivité individuelles, fluidité de fait entre des individus de statut civil différent, violences sexuelles exercées envers les femmes esclaves, des catégories complexes ont été créées.

La Saint-Domingue du XVIII^e siècle a connu des affranchis, « libre de couleur » infiniment plus riches que des « Blancs ».

Au milieu du XIX^e siècle, en Martinique ou en Guadeloupe, des esclaves possédaient des esclaves. Des « Blancs » dépendaient du salaire que leur esclave gagnait en exerçant de petits métiers en milieu urbain.



Légende : L'habitation modèle proposée par Jean de Brûletout, chevalier de Préfontaine. Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale, connue sous le nom de Cayenne . Paris : Bauche, 1763.

L'AMORCE D'UNE CRITIQUE OCCIDENTALE

La pensée philosophique occidentale construite depuis les métropoles à partir de l'analyse globale des phénomènes d'esclavage ignorait cette élaboration subtile et ce d'autant plus qu'elle fut un phénomène lent et très individualisé.

Ainsi, au nom de la raison universelle qui permet d'accéder en même temps à la Vérité et au Bonheur, les philosophes construisent-ils un paradigme européocentrique du Progrès dans une acception aussi bien matérielle qu'intellectuelle et morale.

Sur ces principes, une hiérarchie des mondes est établie. A la suite des premières critiques formulées par Diderot et l'Abbé Raynal au nom d'une conception universaliste de l'humanité et de la justice sociale due aux Africains réduits à l'esclavage, une pensée abolitionniste se développe à partir de l'Angleterre et des Etats-Unis.



Elle naît au sein de sociétés philanthropiques. Si au XVIII^e siècle, l'abolitionnisme se conçoit plus dans un ensemble national et porte principalement sur l'abolition de la traite, après le soulèvement des esclaves de Saint-Domingue en 1791 et l'indépendance de la colonie française en 1804, le cadre change.

La révolution des esclaves Saint-Domingue 1791 - 1803 - La Riposte

L'Angleterre qui promulgue en même temps que les Etats-Unis l'abolition de la traite cherche à l'imposer par des traités internationaux comme le traité de Vienne de 1815. Ils ne seront pourtant que progressivement appliqués.

Ce n'est que dans les années 1830 que des réseaux transnationaux s'organisent autour de l'abolition de l'esclavage, d'abord transatlantique puis mondiale. La nouvelle Société d'Abolition de l'Esclavage anglaise fondée en 1830 a des correspondants dans le monde occidental (Europe et Etats-Unis).

Elle se donne pourtant des objectifs qui dépassent ce cadre géographique et dénonce l'esclavage en Russie, dans les pays musulmans, dans les colonies ibériques ou les nouveaux états d'Amérique Latine comme le Brésil ou le Venezuela.

Les abolitions du XIX^e siècle en Europe et dans les Amériques se sont échelonnées entre 1823 au Chili et 1888, au Brésil. L'Angleterre vote une abolition progressive en 1833 et la France, une abolition immédiate de tous les esclaves des colonies françaises en 1848



. Cependant, les connections poussant à l'abolition n'ont pas été seulement celles des états, de sociétés organisées ou d'églises chrétiennes (la circulation et la diffusion des idées s'est faite en effet sur une base religieuse, d'abord protestante, ensuite catholique).

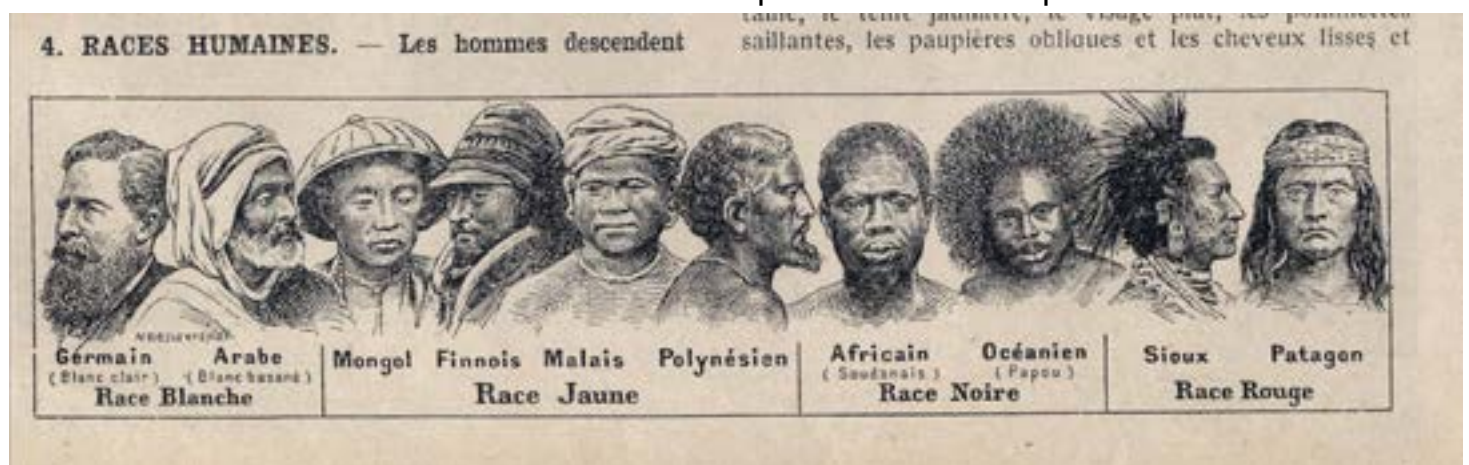
Les sujets principaux, les esclaves, ont été aussi les acteurs de cette pression internationale exercée sur les états occidentaux dès le XVIII^e siècle. Celle-ci est renforcée par l'exemple d'Haïti dont le monde atlantique- pour le moins- a bonne connaissance : la liberté devient un horizon d'attente partagé. Les révoltes d'esclaves, les revendications d'émancipation ou de propriété sur la terre se sont ainsi répandues de colonies en colonies, se faisant les échos les unes des autres, secouant les Empires coloniaux européens en ignorant les souverainetés politiques.

Ces idées circulaient avec les esclaves, les libres de couleur ou les simples voyageurs qui traversaient ces espaces coloniaux. Ils mettaient en relation la Jamaïque avec les

Etats-Unis, la Martinique avec la Louisiane, par exemple, ou suivaient des itinéraires multiples qui constituèrent finalement un imaginaire politique chez les esclaves, centré sur l'abolition de l'esclavage.

C'est précisément autour de cette liberté que les états européens vont affirmer leur unité morale et justifier leur intervention coloniale en Afrique à la fin du XIX^e siècle, lors de la conférence de Berlin de 1885. Il s'agit, en effet, officiellement, d'éradiquer l'esclavage qui se perpétue au sein des sociétés africaines. Assurés que l'évolution des individus comme des sociétés est déterminée par des lois, qu'il faut organiser les sociétés sur des bases scientifiques et concilier Ordre et Progrès, les Républicains de la III^e république, en France, élaborent alors la première véritable théorie de la colonisation fondée sur un devoir de civilisation et de christianisation des non-occidentaux au nom de la supériorité de l'Occident.

Développée dans des cadres impériaux -car la Grande-Bretagne ou la Belgique y adhèrent tout autant que la France-, et appuyée par l'expérience de l'esclavage qui avait polarisé les rapports de pouvoir, la supériorité idéologique occidentale qui s'affiche à la fin du XIX^e siècle est transcrite en « racisme scientifique ». Les sociétés de géographie ainsi que les sociétés d'anthropologie de l'ensemble des pays occidentaux oeuvrent à prouver grâce à des expériences anthropométriques dont les résultats circulent, que l'infériorité des non-européens, anciens esclaves, nouveaux colonisés est ancrée dans les corps et dans les esprits.



Des variations culturelles fortes étaient liées à ces différences raciales.

II- UNE MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE EN RETOUR VERS L'AFRIQUE

C'est précisément par la culture qu'au XX^e siècle, l'expérience cruelle, destructrice, de l'esclavage est transcendée. Le déplacement forcé (de l'Afrique vers les Amériques), la mise en esclavage, la circulation atlantique des populations noires, sont constitués en expérience créatrice au sein de la diaspora « noire ».

Considérées à travers des notions telles que celles de « métissage », de « transculturation », de « créolisation » et d'« hybridité », constituées elles-mêmes sur la « rencontre », sur « l'opposition violente », sur la « création » culturelle, sur la « réinterprétation », des généalogies culturelles transnationales ont été établies.

La musique, la danse, la littérature, la religion sont autant d'expressions cognitives de « l'Atlantique noir » qui mettrait en relation l'Afrique de l'ouest et centrale avec les Amériques en ignorant les frontières nationalistes. Dans cette « contre-culture de la modernité » selon la notion de Paul Gilroy, la mémoire joue un rôle essentiel; une mémoire de l'esclavage transcontinentale dont les mises en discours, en images et en patrimoines s'influencent régulièrement de part et d'autre des continents grâce à la circulation des informations par les Nouvelles Techniques de l'Information.

Elle a permis également l'organisation d'un mouvement revendiquant des réparations dues au continent africain et ou descendants d'esclaves dans le monde.

Le sang et la terre en dialogue au sein de l'Afrique globale.

Les mémoires connectées

Avec la Guadeloupe Avec Drancy et la Shoah

Après avoir été le projet d'autorités coloniales, abolitionnistes ou esclavagistes comme, par exemple, l' American colonization Society de 1816 qui « rapatrie » 15000 Africain-Américains en Afrique et crée le Libéria en 1847, la question du « retour » des anciens esclavisés vers l'Afrique, a été reprise au XXe siècle par la diaspora afro-descendante et par les états africains.



C'est ainsi qu'en 1955, Hailé Sellassié 1er décide de donner les terres de Shashamene aux « Noirs du monde entier » mais seuls ont répondu à cet appel les Rastafariens de la Jamaïque (3) pour des raisons politico-religieuses. Si le retour vers l'Afrique comme terre originelle et ancestrale, terre d'arrachement de populations déportées vers les Amériques, a été soutenu par un imaginaire et des espoirs communs (ceux de Liberté, d'égalitarisme et d'absence de racisme...), le XXe siècle a conforté ces attentes par des techniques scientifiques. A la question généalogique sur les origines marquée par le thème de la rupture des liens familiaux et culturels - majeurs dans la littérature, la philosophie et la création artistique-

pour souligner la transportation et l'exil loin de l'Afrique, les analyses génomiques ont tenté de répondre et de combler le « gouffre » glissant du Passage du Milieu, entre le Continent et les Amériques.

A la démarche décrite par Alex Haley dans son livre Roots relatant comment ses recherches basées sur l'histoire orale de sa famille lui ont permis de retrouver le village ancestral gambien d'un aïeul qui aurait été mis en esclavage à la fin du XVIIIe siècle, a été opposée, plus récemment, une méthode s'appuyant sur la science.

A partir de 1992, les tests génétiques d'ancestralité qui se précisent, à la faveur du « New York African Burial Ground Project », affichent pour objectif de combler les silences d'une histoire qui n'avait pas été enregistrée, celle de l'identité des esclavisés déportés. Une importante industrie se développe ainsi aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest pour permettre aux individus de décoder leur génome afin de découvrir leurs « vraies » origines ancestrales, leur « ethnicité génétique »⁴ et infléchir de la sorte le traumatisme de l'absence d'origine.

³ Giulia BONACCI, *Exodus ! L'histoire du retour des Rastafariens en Éthiopie*, Paris, Scali, 2008, 760 p., ISBN : 978-2-35012209-



La porte du Non-Retour à Ouidah au Bénin

La notion de « retour » a pris ainsi une autre dimension. D'une part, de nombreux voyages mémoriels ont été organisés -notamment par la société African Ancestry sur la base des résultats des tests génétiques- depuis les Amériques vers les pays supposés d'origine (5).

En 2010, un voyage est organisé, par exemple, dans le cadre d'un « programme de reconnexion ancestrale » (Ancestry Reconnection Program) avec des personnes dont les origines génétiques étaient camerounaises comme le réalisateur Spike Lee, le producteur de musique Quincy Jones ou l'ex-secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice.

Ces retours aux origines ont aussi provoqué des valorisations de sites patrimoniaux comme celui de Bimbia découvert en 1987 et classé au patrimoine national du Cameroun bien que son authenticité soit contestée ⁶.

⁴ Sarah Abel, *The Power of Knowing : on the scientific construction and social uses of DNA ancestry tests in two post - slavery societies : Brazil and the USA*, EHESS, 2016. ⁵ Alondra Nelson, *The Social Life of DNA: Race, Reparations, and Reconciliation After the Genome*, Beacon Press, 2016.

⁶ Joseph Jules Sinang, " De l'oubli à la valorisation de la mémoire de l'esclavage et des traites négrières au Cameroun post colonial' , in Lawrence Aje et Nicolas Gachon, *La mémoire de l'esclavage , Traces mémorielles de l'esclavage et des traites dans l'espace atlantique*, Paris, l'Harmattan, 2018, pp. 51-76.



La maison des esclaves à Gorée (Sénégal)

D'autre part, ces liens génomiques tissés au travers de l'Atlantique ont conduit à des décisions politiques précises ayant pour but d'affermir les liens, spirituels et économiques, entre certains états d'Afrique et leurs diasporas. En 2010, le président du Sénégal Abdoulaye Wade, après le séisme en Haïti, propose aux Haïtiens un « retour volontaire » en terre africaine (7).

Ainsi, en Sierra Leone, la citoyenneté est-elle attribuée à ceux et celles qui peuvent apporter la preuve de leurs liens avec le pays grâce aux tests ADN. Il en est de même au Ghana où la nationalité peut être acquise maintenant par cette preuve génomique alors qu'en 1961, W.E.B DuBois s'était installé au Ghana lorsque Kwame Nkruma était premier président du Ghana et avait obtenu la nationalité ghanéenne. En septembre 2018, le chef de l'Etat ghanéen Nana Akufo-Addo a inauguré " l'Année du retour ", douze mois pendant lesquels ont été organisés des festivals ou des événements pour commémorer les victimes de l'esclavage. En marge de la 73^e assemblée des Nations-Unies, l'heure du retour était considérée comme un droit gagné historiquement, déjà consacré par l'Union africaine qui reconnaît en 2014 que la 6^e région du Continent est constituée par la diaspora des personnes d'ascendance africaine, des décisions qui sont un peu inverses aux monuments mémoriels centrés sur le symbole du « non-retour ».

7 Cette proposition consiste en une mise à disposition d'une portion de terre au Sénégal et à l'accueil de 160 étudiants haïtiens au Sénégal considérés comme « nos frères de sang et de lait » et « par devoir de mémoire et de reconnaissance envers ce pays et ce peuple dont les luttes pour la dignité humaine sont exemplaires », Amadou Lamine Ba, chargé des Affaires internationales et humanitaires du Sénégal.

De nombreuses initiatives se multiplient ainsi entre les Caraïbes et le Continent africain qui intensifient les voies de retour. La « porte du non-retour » est en train de se métamorphoser en « porte du retour ». Pour la région du Loango, le mouvement est peut-être à l'œuvre depuis plus longtemps comme semblent le signifier ces deux lieux appelés « Martinique » et « Guadeloupe ».